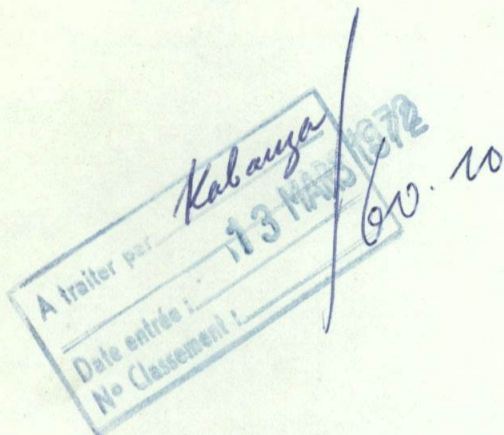


TRANSMIS copie pour information à:

- ✓ -Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.-
- Monsieur le Ministre chargé de la Coordination des Affaires Economiques Techniques et Financières à KIGALI.-
- Monsieur le Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement à KIGALI.-
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise (TOUS)
- Monsieur le Chargé d'Affaires de la République Rwandaise (TOUS)

A Monsieur le Ministre de la Garde Nationale et de la Police à KIGALI.-A Monsieur le Ministre de l'Information et du Tourisme à KIGALI.-A Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage à KIGALI.-A Monsieur le Ministre de l'Education Nationale à KIGALI.-A Monsieur le Ministre des Travaux Publics et de l'Energie à KIGALI.-A Monsieur le Directeur Général de la Banque Rwandaise de Développement à KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe un exemplaire du Procès-Verbal des négociations Germa-Rwandaïses tenues à Kigali le 15 février 1972.

Je vous signale que ce document constitue la version rwandaïse. Toutefois, le montant des crédits accordés est celui communiqué par la délégation de la République Fédérale d'Allemagne.

Le texte définitif vous parviendra dès que la partie allemande aura approuvé ou ajusté ce document.

Le Ministre de la Coopération  
Internationale  
A. MUNYANEZA.-

P R O C E S - V E R B A L  
RELATIF AUX NEGOCIATIONS GERMANO-RWANDAISES  
TENUES A KIGALI LE 15 FEVRIER 1972

---

Les pourparlers relatifs à la Coopération germano-rwandaise pour la période quinquennale 1972-1976 ont eu lieu à Kigali le 15 février 1972.

Ont pris part à ces négociations:

Au titre de la délégation allemande:

- S.E. Madame Brigitte FREYH: Secrétaire d'Etat Parlementaire: Chef de la délégation
- S.E. Docteur FROWIS, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Kigali: ~~membre~~
- Messieurs: HANSEN: membre  
KRUSE : membre  
WEPFELMEIER: membre  
AMSER : membre  
ADLER : expert
- Mademoiselle MOCK : interprète.

Au titre de la délégation rwandaise:

- S.E. Monsieur Déogratias GASHONGA, Ministre chargé de la Coordination des Affaires Economiques, Techniques et Financières à la Présidence de la République, Chef de la délégation.
- S.E. M.HABYALIMANA Juvénal, Ministre de la Garde Nationale et de la Police
- S.E. M.Froduald MINANI, Ministre de l'Information et du Tourisme
- S.E. M.François NSHUNGUYINKA, Ministre des Travaux Publics et de l'Energie
- S.E. M. Emmanuel HITAYEZU, Secrétaire d'Etat au Plan National de Développement
- S.E. M.Ferdinand MUHIGANA, Ambassadeur du Rwanda à Bonn
- S.E. M.Augustin MUNYANEZA, Ambassadeur du Rwanda
- M.Emmanuel KABERUKA, Secrétaire Général au Ministère de la Coopération Internationale
- M.Alphonse RIBANJE, Secrétaire Général au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- M. André KATABARWA, Secrétaire Général au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie
- M.Adalbert BAYIGAMBA, Secrétaire Général au Ministère de l'Information et du Tourisme
- Le Major Aloys NSEKARIJE, Attaché de Cabinet pour la Police Nationale
- Le Capitaine Stanislas MBONAMPEKA, Directeur de la Police Nationale
- M.Pierre Claver GASHUMBA, Directeur Général de la Banque Rwandaise de Développement
- M. François NGARUKIYINTWALI, Directeur Général au Ministère de la Coopération Internationale

- M. Joseph KAVARUGANDA, Directeur Général au Ministère de la Coopération Internationale
- M. Célestin NDAGIJIMANA, Directeur Général à la Présidence de la République
- M. Tharcisse NYANDWI, Directeur Général au Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement
- M. François SEZIRAHIGA, Chef du Protocole au Ministère de la Coopération Internationale
- M. Ambroise MULINDANGABO, Directeur de Division au Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement
- M. François HABUKUBAHO, Directeur de Division au Ministère de la Coopération Internationale
- Mme Spérantie MUTWE-KARWERA, Fonctionnaire au Ministère de la Coopération Internationale

La délégation rwandaise soumet à la délégation allemande un Mémo-  
randum comportant 2 volets à savoir: les projets en cours et les projets nou-  
veaux.

#### PROJETS EN COURS:

##### I. AIDE AUX TRAVAUX PUBLICS

###### 1. Assistance Technique au Service des Ponts et Chaussées

La délégation rwandaise demande la poursuite de l'assistance technique et logistique au Service des Ponts et Chaussées.

Outre les 5 techniciens en place pour la brigade routière et 2 pour l'atelier central, la délégation rwandaise souhaite 2 autres unités pour l'atelier central.

A ce sujet la délégation allemande assure à la délégation rwandaise que le Gouvernement Allemand continuera d'accorder l'aide technique aux Ministère des Travaux Publics et de l'Energie et promet d'envoyer les 2 unités pour l'atelier des Ponts et Chaussées.

###### 2. Construction d'un Atelier Central pour le Service des Ponts et Chaussées

La délégation rwandaise rappelle ce projet déjà accepté par le Gouvernement Allemand en précisant qu'il a pris des dispositions nécessaires pour assurer la contrepartie.

La délégation allemande annonce que le Gouvernement Allemand est disposé à accorder une aide de 3 millions de DM pour la construction de l'Atelier, son équipement et l'entretien de 4 experts pendant 3 ans, étant entendu que les charges récurrentes sont prises par le Gouvernement Rwandais.

##### II. AIDE A L'AGRICULTURE

En plus de l'assistance technique demandée dans le cadre du projet de vulgarisation agricole la délégation rwandaise demande à la délégation allemande de fournir au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage une assistance supplémentaire comprenant 2 unités A.T.A. pour conseiller le

Directeur Général de l'Agriculture dans le domaine de l'intensification agricole.

A ce point la délégation allemande fait savoir qu'un expert allemand oeuvrant actuellement dans le cadre du projet de vulgarisation agricole pourra être maintenu à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, à condition que des tâches de planification lui soient confiées.

### III. AIDE A L'ELEVAGE

#### 1. Aide au Service vétérinaire:

La délégation rwandaise souhaite la poursuite de l'aide allemande dans le secteur vétérinaire qui est basée sur la fourniture de médicaments et d'équipement vétérinaire à prix réduits.

La délégation allemande signale qu'un crédit de Cinq cent mille D.M. (500.000 DM) a été alloué au Service vétérinaire pour l'importation des produits demandés. Des allocations ultérieures compléteront cette assistance.

#### 2. Laiterie de Nyabisindu:

La délégation rwandaise annonce à la délégation allemande que l'UNICEF a l'intention de continuer à participer au projet en fournissant une partie du matériel. Cette organisation ayant annoncé qu'elle limiterait son intervention en faveur de la laiterie à 14000 \$ au cours de l'année prochaine, le Gouvernement Rwandais demande au Gouvernement Allemand de fournir le matériel qui ne pourra pas être fourni par l'UNICEF.

La délégation allemande communique à la délégation rwandaise que deux experts supplémentaires seront envoyés dans le cadre de ce projet et que le Gouvernement Allemand fournira le matériel vétérinaire que l'UNICEF ne pourra mettre à la disposition de la laiterie. A cet effet, un crédit de deux millions cinq cent mille DM (2.500.000 DM) a été consenti pour le projet de vulgarisation agricole dans lequel s'intègre la laiterie.

### IV. AIDE A LA RADIO-RWANDA

La délégation rwandaise est satisfaite de l'assistance allemande à ce secteur et souhaite que cette aide soit maintenue jusqu'à la fin de la période de programmation.

La délégation allemande accepte de prolonger le projet jusqu'en 1975 et accorde un montant de 8 millions de DM. Elle précise à la délégation rwandaise que les fonds destinés à financer la formation du personnel de Radio-Rwanda en Allemagne ne seront pas prélevés sur ce montant.

## V. AIDE TECHNIQUE ET MATERIELLE A LA POLICE NATIONALE

La délégation rwandaise souhaite que le Gouvernement Allemand continue à accorder son assistance habituelle à la Police, en la complétant suivant l'annexe au Mémoire soumis par la délégation rwandaise. Ce document énumère les besoins de la Police en trois chapitres:

- personnel = deux unités supplémentaires
- matériel et bourses d'études
- infrastructure = construction de la Direction Générale de la Police.

La délégation allemande accepte de prolonger l'aide à la Police pendant trois ans et d'envoyer une unité supplémentaire. En plus du montant de 2,2 millions DM destiné à financer la poursuite de l'assistance technique et matérielle à la Police Nationale, la délégation allemande annonce une contribution de 150.000 DM pour la construction de la Direction Générale de la Police.

A la demande de la délégation rwandaise, d'ajuster l'aide aux besoins exprimés par la Police, la délégation allemande indique que des objections d'ordre politique ne permettent pas d'accéder à la demande de la délégation rwandaise.

## VI. AIDE EN MATIERE DE SANTE

La délégation rwandaise demande à la délégation allemande les résultats des démarches que la délégation allemande avait acceptées de faire auprès des organismes religieux allemands pour les intéresser à la construction d'un Hôpital de Gikongoro.

La délégation allemande fait savoir qu'elle a contacté les organismes susceptibles de s'intéresser à ce projet, mais qu'aucune suite n'avait été donnée. Il est conseillé à la délégation rwandaise de contacter directement MISEREOR.

### PROJETS NOUVEAUX:

#### I. TRAVAUX PUBLICS

##### 1. Route Gihinga-Munyinya:

Le Gouvernement Rwandais exprime le souhait d'associer le Gouvernement Allemand à la réalisation d'une route avec un pont et une digue dans la région qui relie Kigali à Butare en passant par Gihinga-Munyinya. La délégation rwandaise fait remarquer à cette occasion que l'importance de cette route tient à la fois aux raisons d'économie interne - transport de produits vivriers de la région et aux raisons d'intérêt régional puisque le rapprochement avec le Burundi et la Tanzanie devient facile à partir de la route envisagée.

La délégation allemande conseille au Rwanda financer cette route par les moyens internes parce que dit-elle, il ne faut pas gaspiller le peu de devises dont le Rwanda dispose. Le Gouvernement Allemand ayant été informé

que le Rwanda avait un autre projet dont la priorité est évidente, la délégation allemande signale que les dispositions sont prises pour ce projet et qu'en ce qui concerne la route, aucune disposition n'a été prise à Bonn jusqu'ici.

En définitive, la délégation allemande rejette l'exécution de cette route parallèlement à l'autre projet dont elle est déjà saisie. Toutefois, en vue d'un examen ultérieur, la délégation allemande demande à la délégation rwandaise de mettre au point toutes les informations relatives à ce projet et de les remettre à Monsieur ADLER, Expert économiste.

## 2 Réseau Basse tension dans les Centres de consommation et Centrales Thermiques.

La délégation rwandaise expose à la délégation allemande l'état actuel de ces projets dont les demandes sont déjà parvenues au Gouvernement allemand.

Pour les réseaux basse tension, il s'agit de distribuer le courant dans les centres de consommation par des réseaux secondaires.

En ce qui concerne la centrale thermique, le Gouvernement rwandais voudrait réaliser cet ouvrage pour palier l'insuffisance d'énergie électrique qui va survenir en 1973 selon les prévisions de consommation et de production faites par les experts du Ministère des Travaux Publics et de l'Energie.

Tout en ayant de bonnes dispositions pour ces deux projets, la délégation allemande exprime le souhait d'être informée de l'état d'avancement des études existantes. Dans le cas où un expert serait nécessaire pour l'élaboration du projet d'exécution pour l'un ou l'autre des travaux demandés, la délégation allemande souhaiterait en être informée pour pouvoir le détacher.

En définitive, la délégation allemande exprime sa décision d'exécuter ces deux projets en priorité sur les crédits de 1972, à l'exception des études qui seront financées par les crédits de l'Assistance Technique.

## 3. Stock stratégique de carburant:

La délégation rwandaise réitère la demande du Gouvernement rwandais déjà adressée au Gouvernement allemand en octobre 1971 et concernant la construction d'un stock stratégique de carburant. Elle fait remarquer que les distributeurs privés ne pourraient être appelés à faire ce stock parce que toutes les sociétés pétrolières qui distribuent le carburant au Rwanda sont basées à l'étranger.

La délégation allemande signale qu'elle préfère d'abord prendre les informations auprès de l'Ambassadeur d'Allemagne dans un pays voisin qui s'est déjà doté d'un stock du même genre.

Tout en étant bien disposée pour cet ouvrage la délégation allemande fait remarquer que le système d'aide au développement ne se prête pas à la réalisation de pareil projet.

III. Banque Rwandaise de Développement:

La délégation rwandaise expose la demande de la Banque Rwandaise de Développement comprenant deux aspects, à savoir: une ligne de crédit de 5 millions de DM pour la période quinquennale et une assistance technique destiné à élaborer les études pour la formation d'une société de transport à créer avec le concours du secteur privé.

La délégation allemande fait remarquer que sur rapport de l'expert déjà envoyé, le comité interministériel pourra se réunir et étudier les possibilités de continuer le soutien à la Banque. S'agissant de la ligne de crédit, l'idée est nouvelle pour la délégation allemande et celle-ci exprime le souhait de disposer d'assez de temps pour en étudier la possibilité; Il en est de même pour l'assistance technique demandée pour la même banque.

IV. EDUCATION:

Ecole pour Ouvriers qualifiés:

La délégation rwandaise expose largement la nécessité de doter le pays d'une école pour la formation du personnel technique capable d'accélérer l'industrialisation.

La délégation allemande fait savoir qu'il s'agit d'une idée nouvelle et qu'elle devrait disposer d'assez de documents relatifs à ce projet. Elle signale également que la prise en considération de cette école en dehors des autres projets d'assistance technique de cette année est impossible.

V. AGRICULTURE:

Projet de théiculture de 500 ha et d'une usine à thé dans la région de Gisovu-Kibuye:

La délégation rwandaise exprime à la délégation allemande son souhait de voir le Gouvernement allemand aider le Rwanda dans ses efforts de diversification de l'agriculture, notamment en finançant un périmètre théicole dans la région de Kituye.

La délégation allemande fait savoir à la délégation rwandaise qu'il lui est difficile de s'engager dans un secteur dans lequel un apport substantiel du Fonds Européen de Développement a été accordé. Malgré l'insistance de la délégation rwandaise, la délégation allemande reste catégorique.

.../...

VI. AIDE AU TOURISME:

La délégation rwandaise demande à la délégation allemande de faire suite à la demande déjà ancienne du Gouvernement rwandais, relative à une intervention allemande dans l'aménagement d'infrastructures nécessaires à la promotion du tourisme au Rwanda. Elle précise que les études préliminaires ont mis en évidence l'intérêt de ce secteur et indiqué les actions à entreprendre.

L'intervention demandée à la délégation allemande concerne principalement la région de Gisenyi et des Volcans et subsidiairement le Parc National de la Kagera où un aéroport est requis pour relier ce pôle de développement touristique aux circuits des pays voisins.

La délégation allemande indique qu'il faut attendre la création d'un office rwandais du tourisme qui aura pour première tâche d'établir un programme prioritaire et de coordonner les différentes phases de sa réalisation :

- planification et localisation des infrastructures requises
- établissement de dossiers techniques pour les projets particuliers, avec leurs coûts
- contacts avec tous les partenaires présentés
- distribution des rôles entre ces différents partenaires
- réalisation du programme sous la coordination de l'Office du Tourisme.

La délégation allemande fait savoir en outre qu'elle a déjà contacté divers milieux privés allemands intéressés par le tourisme et entre autres, l'importante agence de voyage "Neckermann" dont un représentant viendra prochainement au Rwanda.

A la demande de la délégation rwandaise de mettre à la disposition du Ministère de l'Information et du Tourisme un Conseiller pour la promotion touristique, la délégation allemande accepte d'examiner cette demande sur base d'une description de poste, à condition que les attributions de l'expert allemand n'interfèrent pas avec celles des assistants techniques en place ou promis.

VII. VOLONTARIAT FEMININ:

La délégation rwandaise souhaite que le Service des Volontaires allemands envoie un contingent de volontaires féminins au Rwanda afin d'aider les Rwandaises qui n'ont pas pu fréquenter les écoles, dans le domaine social.

La délégation allemande fait remarquer que le volontariat dépend d'un service indépendant et qu'il faudrait contacter un des responsables de ce service actuellement au Rwanda pour fixer le programme, notamment l'envoi de volontaires féminins ou masculins.

VIII. BATIMENT POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS:

La délégation rwandaise expose une demande concernant la construction d'un bâtiment pour le service des télécommunications.



La délégation allemande rejette ce projet parce que, dit-elle, le coût est exclusivement en monnaie locale, ce qui est incompatible avec la politique allemande d'aide financière.

IX. AUTRES PROJETS:

Enfin, le Chef de la délégation rwandaise signale à la délégation allemande qu'il existe d'autres projets non repris dans le mémorandum, mais qui ont fait l'objet d'un échange de lettres entre le Gouvernement rwandais et l'Ambassade allemande à Kigali. Il insiste pour que ces projets soient aussi tenus en considération pour la programmation de l'aide allemande.

La délégation allemande est d'accord avec cette proposition.

X X

X

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés et discutés, les deux délégations se séparent en se félicitant du travail fructueux réalisé et du climat de compréhension dans lequel se sont déroulés les entretiens.

Kigali, le 16 Février 1972

Pour la Délégation Rwandaise,  
D.GASHONGA  
Ministre chargé de la Coordination  
des Affaires Economiques, Techniques  
et Financières à la Présidence.-

Pour la Délégation Allemande,  
Madame B. FREHY  
Secrétaire d'Etat Parlementaire.-